







Avez-vous pensé à votre sanitaire?

Un nouvel outil pour sortir de la crise sanitaire.

Pour l'accès à certains lieux ou événements regroupant plus de 1000 personnes et présentant risque un diffusion épidémique élevé,

Par exemple, il sera utilisé pour des spectacles dans la Cour d'Honneur du Palais des papes pendant le **Festival** d'Avignon, ou pour chorégies d'Orange...

Pour tous nous retrouver prudents restons et continuons de respecter les gestes barrières, même une fois vacciné!

Comment ça fonctionne?



Le certificat d'un test RT-PCR ou antigénique négatif de moins de 48 heures.



Le certificat d'un test RT-PCR ou antigénique positif datant d'au moins 15 jours et de moins de 6 mois.



Le certificat de vaccination attestant d'un schéma vaccinal complet, soit:

- 2 semaines après la 2ème injection pour les vaccins Pfizer, Moderna, AstraZeneca;
- 2 semaines après une seule injection pour les personnes ayant eu un antécédent de Covid:
- 4 semaines après injection pour les vaccins avec une seule injection (Johnson & Johnson).

2 modes de présentation



Sur l'application TousAntiCovid Carnet.



Sur papier via un certificat issu du portail de l'Assurance Maladie ou auprès professionnel de santé.



Plus un justificatif d'identité!